

FICHE DE POSTE D'ADJOINT AU DIRECTEUR  
- ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE -

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital

**Fonctions :**

Adjoint(e) au directeur

**Emploi fonctionnel, préciser le groupe de rémunération :**

I                       II                       III

Cotation de la part fonctions de la PFR :

Si D.H. Classe Normale : 2.6 (+variation de 0.2 liée à l'exercice multi-sites) = 2.8 et indemnité de direction commune

Si D.H Hors classe : 2.6 (+variation de 0.2 liée à l'exercice multi-sites) = 2.8 et indemnité de direction commune

**Direction commune des centres hospitaliers :**

- Centre hospitalier du Sud Seine-et-Marne, E.H.P.A.D. « Les Jardins de Chagot » de Beaumont-du-Gâtinais, E.H.P.A.D. « Mathurin Fouquet » de Samois-sur-Seine et E.H.P.A.D. « Saint Séverin » de Château-Landon.

Adresse : 55 boulevard du Maréchal Joffre – 77 305 FONTAINEBLEAU Cedex

- Groupe Hospitalier Sud Ile-de-France et établissement public gérontologique de Tournan-en-Brie

Adresse : Respectivement situé au 270 avenue Marc Jacquet - 77000 MELUN et au 99 rue de Paris - 77220 TOURNAN-EN-BRIE

Représenté par son directeur, Monsieur Benoît FRASLIN,

**Présentation générale et synthétique de l'établissement**

Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne :

Le Centre hospitalier du Sud Seine-et-Marne est issu de la fusion des Centres hospitaliers de Fontainebleau, Montereau-Fault-Yonne et Nemours sur le fondement d'un accord politique et médical. Créé le 1er janvier 2017, il s'agit d'un établissement de ressort intercommunal, dont le Conseil de surveillance a été constitué en respectant les équilibres locaux "historiques".

Si le site de Fontainebleau est considéré comme le siège de l'établissement, chaque site conserve ses particularités. Son projet d'établissement reprend essentiellement les éléments des projets d'établissements des trois anciens centres hospitaliers, en particulier pour les éléments des projets médicaux. Les évolutions d'activité s'appuient sur les forces en présence et sur les expertises médicales et soignantes de chaque site. Par ailleurs, le Centre hospitalier du Sud Seine-et-Marne est membre du groupement hospitalier de territoire Sud 77 aux côtés du Groupe hospitalier Sud Ile-de-France.

## Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget...) :

Ayant une vocation de prise en charge de première ligne des habitants du Sud de la Seine-et-Marne, le Centre hospitalier du Sud Seine-et-Marne compte :

- 500 lits et places de M.C.O.
- 152 lits et places de S.S.R.,
- 50 lits d'U.S.L.D.,
- 80 places d'H.A.D.,
- 81 lits et places de santé mentale.

**Soit 863 lits et places.**

Les maternités, localisées sur les sites de Fontainebleau et Montereau-Fault-Yonne, prennent annuellement en charge près de 2300 naissances.

Les services d'accueil des urgences des trois sites recensent, quant à eux, près de 90 000 passages par an.

Par ailleurs, au-delà de ses missions traditionnelles dans le secteur sanitaire, le Centre hospitalier du Sud Seine-et-Marne dispose de **829 places d'E.H.P.A.D.** ce qui en fait le premier offreur seine-et-marnais en ce domaine.

### Groupe Hospitalier Sud Ile-de-France :

Siège du SAMU du département, le Groupe Hospitalier Sud Ile-de-France (GHSIF) est l'établissement public de référence du Sud Seine-et-Marne (77). Il est composé des hôpitaux de Melun-Sénart et de Brie-Comte-Robert, ainsi que de 27 structures de santé qui lui sont rattachées. Il existe également une direction commune avec l'Établissement Public Gériatrique de Tournan-en-Brie (EPGT).

Il est certifié sans réserve par la Haute Autorité de Santé, et assure le rôle d'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Sud 77 formé avec le C.H. du Sud 77. Avec plus de 2 300 agents, dont des personnels soignants et des praticiens dévoués à leur mission de santé, il propose une offre de soins de qualité au service de la population, grâce à une capacité d'accueil de 1 093 lits et places au sein de 8 pôles de soins et médicotechniques et 2 pôles supports. L'hôpital développe enfin des activités de recherche et de formation de référence (internes, Institut de formations paramédicales).

### Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

#### ↻ Liaisons hiérarchiques

- Sous la responsabilité directe du chef d'établissement.

#### ↻ Liaisons fonctionnelles

- Coordination générale des soins et de la qualité et des relations avec les usagers.
- Coordination générale de la modernisation de l'offre de soins.
- Direction des affaires financières.
- Direction des affaires médicales.
- Direction des ressources humaines.
- Secrétariat général.
- Direction du système d'information
- Responsables médicaux et soignants des services et pôles de soins.

- Président de la C.M.E..
- Chef(fes) de pôle.
- Cadres de pôle.
- Cadres et responsable de service.

Missions générales, permanentes et spécifiques :

- Assister, seconder, et représenter le chef d'établissement dans ses missions auprès des personnels, des tutelles, des usagers, des élus, et des partenaires externes notamment dans le cadre des relations ville-hôpital
- Contribuer à la définition des orientations stratégiques et à la mise en œuvre des politiques institutionnelles
- Participer au dialogue social et à l'ensemble des instances décisionnelles
- Seconder le chef d'établissement dans l'animation et la coordination de l'équipe de direction commune
- Assurer la supervision et la coordination des missions des directions fonctionnelles
- Organiser et suivre la gestion des affaires courantes, piloter les dossiers confiés par le chef d'établissement

Missions spécifiques :

- Suivre les projets stratégiques et ceux en matière de restructuration des établissements notamment les travaux, et de déploiement des filières de soins
- Suivi du déploiement des contrats de pôles, et du renforcement du dialogue de gestion
- Coordination du pôle des ressources humaines
- Coordination du pôle des affaires médicales, de la coopération, et de la recherche clinique
- Coordination du pôle achats, logistiques, et travaux
- Suivi des reporting de la direction des affaires financières avec les autres directions fonctionnelles
- Présidence du C.S.E en cas d'indisponibilité du chef d'établissement

Nature des délégations associées au poste :

Délégation de signature du chef d'établissement pour toutes les décisions, actes, ou notes autorisés par le chef d'établissement

#### Profil souhaité du candidat

Compétences professionnelles requises / prévues :

- Aptitude au management.
- Sens du dialogue, de la communication et de la négociation.
- Savoir-faire en matière de conduite et de pilotage de projets.

Capacité à la prise de décision et à la réalisation d'arbitrages.

#### Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste :

- Exercice multi-sites et déplacements réguliers
- Participation aux astreintes de direction.
- Possibilité d'accès à un logement de fonction pour nécessité absolue de service ou de l'indemnité compensatrice de logement.
- Accès à la formation continue facilité notamment dans le cadre de la prise de fonction

